

# Commission nationale suisse

## Justice et Paix

L'étude complète en allemand est disponible en librairie :

Béatrice Bowald, Wolfgang Bürgstein: Brennpunkt Altersvorsorge. Gerechtigkeit angesichts demografischer Herausforderungen, Rüegger Verlag, Zürich/Chur 2009.

Effingerstrasse 11

Case postale 6872

3001 Berne

tél. : 031 381 59 55

Fax : 031 381 83 49

[info@juspax.ch](mailto:info@juspax.ch)

[www.juspax.ch](http://www.juspax.ch)

Wolfgang Bürgstein, secrétaire général

tél. 031 381 59 57

[wolfgang.buergstein@juspax.ch](mailto:wolfgang.buergstein@juspax.ch)

**Communiqué de presse**

## La retraite à la croisée des chemins

### Moins d'incitation à la retraite anticipée pour les personnes les mieux payées par une élévation de l'âge de la retraite dans le 2e pilier

#### Pour le maintien dans la vie active des personnes les mieux payées

Une élévation générale de l'âge de la retraite n'est pas juste, par contre le maintien prolongé dans la vie active des personnes les mieux payées est socialement souhaitable. La Commission nationale Justice et Paix plaide donc pour une limitation de la retraite anticipée dans le 2e pilier. De manière plus générale, il faut encourager une flexibilité de l'âge de la retraite vers le haut comme vers le bas.

#### Pas de panique pour le financement de l'AVS

Dans une étude sur la prévoyance vieillesse, Justice et Paix examine le changement démographique et les propositions politiques pour une révision de l'AVS. Même si le vieillissement de la société entraînera des charges supplémentaires, une marge de manoeuvre subsiste pour le financement de l'AVS. Une croissance économique durable ainsi que l'immigration peuvent apporter un allègement important. Par le passé déjà, l'évolution démographique a pu ainsi être dépassée sans réduction des prestations.

#### Pour l'introduction d'un impôt national sur les successions

Justice et Paix se prononce en outre pour l'introduction immédiate d'un impôt fédéral sur les successions. On pourrait ainsi réduire sans attendre la charge sur les familles et financer à plus long terme les coûts croissants de l'AVS. Si la chose n'était pas possible, il faut penser à une augmentation temporaire de la TVA en faveur de l'AVS.

L'étude complète en allemand est disponible en librairie :

Béatrice Bowald, Wolfgang Bürgstein: Brennpunkt Altersvorsorge. Gerechtigkeit angesichts demografischer Herausforderungen, Rüegger Verlag, Zürich/Chur 2009.

Un résumé dans les trois langues nationales est disponible sous forme de brochure auprès du secrétariat de Justice et Paix ou peut être commandé sous [www.juspax.ch/publikationen](http://www.juspax.ch/publikationen).

Berne, le 08.01.2009

Commission nationale suisse Justice et Paix

Wolfgang Bürgstein, Effingerstrasse 11, case postale 6872, 3001 Berne, tél.: 031 381 59 57, mobile: 078 824 44 18, mail: [wolfgang.buergstein@juspax.ch](mailto:wolfgang.buergstein@juspax.ch)

La Commission nationale Justice et Paix est l'organe de la Conférence des évêques suisses (CES) pour les questions à caractère politique, social et économique.
---

## Conférence de presse : „Une prévoyance vieillesse juste“ Interventions de :

---

### **Sr. Nadja Bühlmann,**

domiciliée à Sursee, membre depuis 25 ans de la congrégation des Soeurs franciscaines de Baldegg. Juge et notaire au tribunal ecclésiastique du diocèse de Bâle. Membre de la Commission Justice et Paix depuis 1998, présidente depuis 2002.

### **Mgr Peter Henrici SJ, évêque auxiliaire émérite**

Professeur d'histoire de la philosophie à l'Université pontificale grégorienne de Rome de 1960 à 1993. Evêque auxiliaire du diocèse de Coire de 1993 à 2007. Responsable de la Commission Justice et Paix pour la Conférence des évêques suisses.

### **Abbé Martin Werlen OSB**

58e abbé du monastère bénédictin d'Einsiedeln. L'abbé d'Einsiedeln est élu par sa communauté puis confirmé par le pape. Il porte les insignes épiscopaux et est membre ordinaire de la Conférence des évêques suisses. L'abbé Martin Werlen a étudié la théologie et la psychologie.

### **Rosmarie Zapfl-Helbling, PDC**

Domiciliée à Dübendorf ZH, mariée, trois enfants, indépendante. Conseillère nationale de 1995 à 2006, points forts de son engagement : politique familiale et politique extérieure. Présidente d'Alliance F, membre de la Commission Justice et Paix. Présidente de la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool, présidente d'Alliance suisse contre la faim, présidente de l'Association suisse de politique extérieure.

### **Wolfgang Bürgstein**

Secrétaire général de la Commission nationale suisse Justice et Paix. Co-auteur de l'étude sur la prévoyance vieillesse.